

Comité des partenaires de la mobilité de GrandAngoulême

BULLETIN DE PARTICIPATION

Pour le tirage au sort des représentants des habitants

Inscription du 9 octobre au 11 décembre 2026

Toutes les informations doivent être complétées

Nom :

Prénom(s) :

Commune de résidence :

Adresse postale :

Mail :

Téléphone :

Femme / Homme

Age :

- J'atteste être âgé(e) de 18 ans ou plus.
- J'atteste être résident(e) à titre principal du territoire de GrandAngoulême
- J'atteste ne pas être titulaire d'un mandat électif local (conseil municipal, départemental ou régional) ni élu au sein des instances décisionnelle d'un organisme membre du Comité des partenaires de la mobilité.
- J'atteste avoir pris connaissance et je m'engage à respecter le règlement du tirage au sort et le règlement intérieur du Comité des partenaires de la mobilité approuvé en Conseil communautaire du 8 octobre 2026.

Le

Signature :

Bulletin à retourner par mail à contact_mobilites@grandangouleme.fr ou par voie postale
GrandAngoulême, 25 boulevard Besson Bey, 16023 ANGOULEME CEDEX

Mentions légales

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du tirage au sort des représentants des habitants au sein du Comité des partenaires de la mobilité. Elles seront conservées par la direction des mobilités durables de la Communauté d'agglomération et pourront faire l'objet d'un éventuel traitement informatique. La base légale du traitement est le consentement des personnes ayant rempli ce formulaire. Les données collectées pourront être communiquées à l'ensemble des membres du comité des partenaires de la mobilité de la Communauté d'agglomération du grand Angoulême et ne seront transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour la durée d'exercice de représentation des habitants désignés par la procédure de tirage au sort.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la communauté d'agglomération à l'adresse suivante contact_mobilites@grandangouleme.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à GrandAngoulême, 25 boulevard Besson Bey, 16023 ANGOULEME CEDEX.

